

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 avril 2018**

Présent(e)s : Marie-Agnès Brouilleaud, Anne Wauquier, Philippe Morand, Elisabeth Alexander, Patrick Vergnol, Claude Sauvage, Christian Desreumeaux

Absents excusés : Virginie Chupin (Procuration donnée à Patrick Vergnol)

Absents non excusés : Richard Doughty

Secrétaire de séance : Anne Wauquier

ORDRE DU JOUR

- Modification au tableau des effectifs du poste de secrétaire de mairie et autorisation de recrutement d'un agent contractuel
- *Compte administratif 2017* - budget principal
- *Compte administratif 2017* - budgets annexes (bar restaurant et assainissement)
- *Compte de gestion 2017* - budget principal et budgets annexes
- *Affectation des résultats 2017* - budget principal et budgets annexes

QUESTIONS DIVERSES

- divers

La séance est ouverte à 18h43

En préambule, signature de la liste de présence et lecture par Madame Le Maire du compte rendu du dernier conseil municipal.

**Approbation du compte rendu du dernier
Conseil Municipal**

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0
Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité

**Modification au tableau des effectifs
d'un emploi permanent de secrétaire de
mairie et autorisation de recruter un
agent contractuel**

Madame le Maire informe le conseil municipal que :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 3-3,3°);

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;

Considérant que la commune compte moins de 1 000 habitants tel qu'en atteste le dernier recensement

Qu'il convient de modifier au tableau des effectifs l'emploi permanent à temps non complet du poste de SECRETAIRE DE MAIRIE: augmentation du nombre d'heures de 21 heures à 28 heures ;

- Que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, ou le cas échéant, par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée de 4 ans dans les conditions de l'article 3-3 3° de la loi du 26 janvier 1984
- que la rémunération de l'agent sera calculée au maximum par référence à l'indice brut 524

La proposition est soumise au vote.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0
Résultat du vote : la proposition est adoptée à l'unanimité

<p style="text-align: center;">Compte administratifs 2017 Budget principal</p>
--

Les comptes administratifs et de gestion sont présentés par Madame le Maire et Mme Anne WAUQUIER, référent à la commission finances.

Madame Marie-Agnès BROUILLEAUD, Maire, quitte la salle le temps des votes.

Monsieur Philippe MORAND est nommé président de séance pour les votes.

Budget principal

Le compte administratif du budget principal 2017 présente un résultat cumulé positif de 362.758,21€.

Le compte administratif budget principal 2017 est soumis au vote.

Nombre de votants 7- pour : 7 - contre : 0 - abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité

<p style="text-align: center;">Comptes administratifs 2017 Budgets annexes</p>
--

Budget annexe Bar restaurant

Le compte administratif du budget principal 2017 présente un résultat cumulé positif de 1.691,99 €.

Le compte administratif budget annexe bar restaurant 2017 est soumis au vote.

Nombre de votants 7 - pour : 7 - contre : 0 - abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité

Budget annexe Assainissement

Le compte administratif du budget principal 2017 présente un résultat cumulé positif de 7.060,49 €.

Le compte administratif budget annexe assainissement 2017 est soumis au vote.

Nombre de votants 7 – pour : 7 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité

Vote des comptes de gestion 2017

Les comptes de gestion pour 2017 : 22100-MONESTIER, 27900-RESTAURANT MONESTIER et 29000-ASSAINISSEMENT MONESTIER, fournis Madame COLORADO de la Trésorerie de Saussignac sont en phase avec les comptes administratifs 2017.

Ces comptes de gestions sont soumis au vote.

Nombre de votants : 7 – pour : 7 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Affectation des résultats 2017

Budget principal :

Constata que le compte administratif fait apparaitre

Un excédent de fonctionnement de 78.810,77 €

Affecte le résultat de façon suivante

Résultat de l'exercice antérieur : 217.151,20 €

Affectation du résultat R002 : 79.043,33 €

Affectation en réserves au 1068 : 0 €

Solde d'exécution investissement (R001) : 149.513,56 €

Budget bar restaurant :

Constate que le compte administratif fait apparaitre

Un excédent de fonctionnement de 7.817,00 €

Affecte le résultat de façon suivante

Résultat de l'exercice antérieur: 11.781,83 €

Affectation du résultat R002: 1.691,99 €

Affectation en réserves au 1068 : 7.555,60 €

Solde d'exécution investissement (D001) : 7.555,60 €

Budget Assainissement :

Constate que le compte administratif fait apparaitre

Un excédent de fonctionnement de 6.810,88 €

Affecte le résultat de façon suivante

Résultat de l'exercice antérieur : 248,60 €

Affectation du résultat R 002 : 7.059,48 €

Affectation en réserves au 1068 : 0 €

Solde d'exécution investissement (R001) : 1,01 €

L'affectation des résultats est soumise au vote.

Nombre de votants : 7 pour : 7 - contre : 0 - abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Néant

La séance est levée à 20h33